

Ecole publique Le Bourg à Querrien – Circonscription de Quimper Est
Conseil d'école n°2 – Lundi 2 mai 2022 (17h35 – 19h15)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. CADO, Maire de Querrien,
- Mme LE GOFF, adjointe chargée des affaires scolaires,
- M. DAYOU, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme COCHET, Mme GHOU, Mme HUBERT, M. LEREDDE, M. MARTIN, Mme ROBERT, représentants des parents d'élèves,
- Mme DELESTRE et Mme SAVEAN, Accompagnantes d'Elèves en Situation d'Handicap (AESH),
- Mme BIDART, M. DHIERRE, M. KERHERVE, Mme LE DELETER, M. MORGANT et Mme SINQUIN, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- M. SENAC, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Quimper Est.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Présentation des projets pédagogiques de l'année scolaire
3. Restitution des résultats des évaluations nationales
4. Sécurité (bilan des exercices incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté)
5. Mesure de carte scolaire
6. Questions diverses

1) Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2) Présentation des projets pédagogiques de l'année scolaire

Labellisation E3D : deux Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été choisis cette année par l'équipe enseignante comme fil conducteur des projets de classe et/ou de séquences pédagogiques en classe :



a. Parcours « citoyen » et « éducatif de santé » :

- Séjour « Alimentation en lien avec le développement durable » des élèves de la classe de CP-CE1 du 25 au 29 avril 2022. Des articles de ce projet sont disponibles sur le site de l'école en cliquant sur le lien suivant : <https://ecole-bourg-querrien.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique155>
- Séjour « Biodiversité marine » de tous les élèves de CM1-CM2 de la filière monolingue (regroupement des CM1 des deux classes possible grâce au décroisement mis en place), du 16 au 20 mai 2022. <https://ecole-bourg-querrien.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique151>
- A partir de l'agenda fourni aux CM2 par l'association de la Ligue contre le cancer, l'enseignant de la classe de CM1-CM2 a mené des ateliers pédagogiques en lien avec la santé (les addictions, les écrans...),

b. Parcours Education Artistique et culturel :

- Visite du musée de Pont-Aven des élèves de la classe de CE2-CM1, pour un projet autour de l'autoportrait,
- Rencontre entre les élèves de la classe de CE2-CM1 et l'auteur/illustrateur de littérature de jeunesse Thomas LAVACHERY, dans le cadre du festival « Rêves d'Océan »,
- Participation à des spectacles théâtraux organisés par Très Tôt Théâtre à Quimper :
 - o Spectacle « 10 :10 » pour les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et élémentaire bilingue,
 - o Spectacle « Les joues Roses » pour les classes de maternelle, maternelle-CP bilingue et CP-CE1.
- Projet « Danse à l'école », avec l'intervention de Caroline LE GOFF, pour les quatre classes élémentaires, en lien avec le projet d'aménagement de cour réalisé avec les élèves l'année dernière.

c. Education physique et sportive :

- Séances de natation scolaire effectuées par les élèves monolingues et bilingues de CP-CE1 (11 séances) et CE2 (7 séances).

D'autres projets pédagogiques de différentes classes sont en cours d'élaboration et ne sont donc pas présentés lors de ce conseil d'école.

3) Restitution des résultats des évaluations nationales de septembre 2021 :

◆ Evaluations nationales CP – Français :

Proportions calculées sur un total de : 18 Filles et Garçons évalué(e)s

	Comparer des suites de lettres	Comprendre des mots lus par l'enseignant	Comprendre des phrases lues par l'enseignant	Comprendre un texte lu par l'enseignant	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	Manipuler des syllabes (discriminer des sons)	Reconnaître des lettres (parmi des lettres)
École	94,4%	100,0%	94,4%	100,0%	100,0%	100,0%	94,4%	72,2%
Secteur scolaire	81,4%	86,4%	86,9%	92,9%	88,2%	91,5%	91,6%	73,4%
Circonscription	82,9%	84,9%	87,4%	93,3%	87,1%	89,9%	88,6%	70,8%
Département	87,5%	82,7%	89,6%	91,7%	87,6%	89,2%	88,4%	68,2%
Académie	86,1%	80,2%	88,3%	90,0%	85,7%	87,4%	86,7%	66,3%
National	82,5%	71,3%	83,3%	85,7%	81,4%	83,1%	81,5%	64,0%

◆ Evaluations nationales CP – Mathématiques :

Proportions calculées sur un total de : 18 Filles et Garçons évalué(e)s

	Associer un nombre à une position	Comparer des nombres	Ecrire des nombres entiers	Lire des nombres entiers	Quantifier des collections	Reproduire un assemblage	Résoudre des problèmes
École	77,8%	83,3%	94,4%	100,0%	94,4%	94,4%	83,3%
Secteur scolaire	52,6%	81,8%	90,2%	96,1%	92,9%	89,9%	77,3%
Circonscription	52,4%	81,9%	88,6%	95,6%	88,3%	89,8%	74,6%
Département	56,7%	83,6%	91,1%	94,8%	88,9%	88,7%	75,4%
Académie	54,5%	82,1%	90,4%	93,8%	87,8%	86,9%	73,3%
National	49,6%	79,0%	89,0%	92,2%	85,3%	83,6%	67,1%

◆ Evaluations nationales CE1 – Français :

Proportions calculées sur un total de : 9 Filles et Garçons évalué(e)s

	Comprendre des mots lus par l'enseignant	Comprendre des phrases lues par l'enseignant	Comprendre des phrases lues seul	Comprendre un texte lu seul	Ecrire des mots	Ecrire des syllabes simples et complexes	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte
École	88,9%	88,9%	55,6%	77,8%	33,3%	88,9%	55,6%	55,6%
Secteur scolaire	84,1%	87,1%	85,1%	85,4%	76,0%	89,0%	76,8%	74,2%
Circonscription	85,4%	87,9%	86,2%	87,7%	75,3%	89,3%	76,0%	75,1%
Département	86,8%	89,4%	88,4%	89,7%	79,8%	90,8%	77,9%	75,9%
Académie	85,1%	88,1%	88,2%	89,0%	79,0%	90,2%	77,2%	75,9%
National	77,1%	82,7%	84,0%	84,6%	77,0%	86,4%	74,9%	72,9%

◆ Evaluations nationales CE1 – Mathématiques :

Proportions calculées sur un total de : 9 Filles et Garçons évalué(e)s

	Additionner	Associer un nombre entier à une position	Calculer mentalement	Ecrire des nombres entiers	Lire des nombres entiers	Représenter des nombres entiers	Reproduire un assemblage	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Soustraire
École	44,4%	55,6%	66,7%	44,4%	55,6%	44,4%	66,7%	33,3%	33,3%
Secteur scolaire	60,7%	59,1%	79,1%	73,8%	78,9%	63,0%	84,2%	48,2%	58,1%
Circonscription	62,7%	54,9%	77,9%	76,1%	78,3%	64,5%	88,2%	49,7%	60,8%
Département	62,1%	62,9%	79,8%	77,8%	79,2%	65,5%	87,1%	55,1%	61,8%
Académie	62,1%	62,1%	78,7%	77,7%	79,5%	65,1%	88,9%	53,8%	61,4%
National	60,7%	59,1%	77,0%	75,9%	78,2%	60,4%	83,2%	48,5%	59,9%

Le directeur indique que les résultats des évaluations nationales CP de septembre 2021 (cohorte de 18 élèves) sont très satisfaisants.

Les résultats des évaluations nationales CP (appelées « Point étape »), reportées à la mi-mars du fait du contexte sanitaire de janvier 2022, ont fait l'objet de retours individualisés entre les enseignants et les familles. L'école ne dispose pas encore des résultats globaux sous la forme présentée ci-dessus.

Les résultats échoués à certains items des évaluations nationales CE1 de septembre 2021 s'expliquent par le fait qu'un tiers des élèves, de cette cohorte de 9 élèves seulement, sont identifiés en difficulté scolaire depuis le CP ou nécessitent des besoins particuliers.

Par ailleurs, les parents délégués ont fait remonter à l'équipe enseignante des craintes de certaines familles concernant le niveau scolaire des élèves de l'école de Querrien à leur entrée au collège, notamment en anglais.

Le directeur indique avoir fait le point à partir des bulletins du 1^{er} trimestre transmis par le collège de secteur sur les trois dernières années.

	Français				Anglais				Mathématiques			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Cohorte 1 (6^{ème} en 2019)	9% (1 élève)	27% (3 élèves)	55% (6 élèves)	9% (1 élève)	10% (1 élève)	10% (1 élève)	30% (3 élèves)	50% (5 élèves)		18% (2 élèves)	82% (9 élèves)	
Cohorte 2 (6^{ème} en 2020)		25% (1 élève)	75% (3 élèves)		25% (1 élève)		50% (2 élèves)	25% (1 élève)		25% (1 élève)	75% (3 élèves)	
Cohorte 3 (6^{ème} en 2021)		22% (2 élèves)	78% (7 élèves)			22% (2 élèves)	45% (4 élèves)	33% (3 élèves)		33% (3 élèves)	77% (6 élèves)	

Codification :

- 1- Objectifs non atteints
- 2- Objectifs partiellement atteints
- 3- Objectifs atteints
- 4- Objectifs dépassés

M. MORGANT estime préparer au mieux ses élèves pour ce passage vers le secondaire, et ajoute qu'il n'y a jamais eu de surprise concernant le niveau et la situation d'un élève (un élève en difficulté en CM2 est également en difficulté au collège, un bon élève le reste en 6^e).

Pour autant, il perçoit lors de rendez-vous auprès de certaines familles ces appréhensions basées sur des « idées fausses » qui se disent en dehors de l'établissement scolaire, et estime que cela engendre un climat délétère au sein de l'école.

M. LE MOING remercie les représentants des parents d'élèves d'avoir transmis cette information, permettant ainsi d'éclaircir le débat par la présentation d'éléments factuels. Il rappelle qu'il est important de remettre les choses à plat dès lors qu'il y a des incompréhensions.

M. CADO explique avoir reçu des parents d'élèves et juge qu'il y a une rupture de confiance des familles vis-à-vis de cette école. Selon lui, tous les cycles sont concernés (élèves de la maternelle au CM2) et il est important que les gens s'expriment pour libérer la parole, et cela afin de permettre à l'équipe enseignante de se remettre en question.

L'équipe pédagogique rappelle que toutes les familles de l'école sont reçues, plusieurs fois par an, à l'occasion d'échanges individuels avec les enseignants, et que la porte est ouverte pour échanger si besoin.

M. LEREDDE indique qu'il est nécessaire de prendre du recul concernant les craintes de quelques parents par rapport au niveau scolaire des élèves car elles sont basées sur de la désinformation.

Les représentants des parents d'élèves sont étonnés des remontées de la mairie concernant le climat scolaire car ils n'ont pas été sollicités en ce sens par les familles. Ils rappellent que leur rôle est justement d'assurer le lien entre l'école et les parents qu'ils sont censés représenter. Or, en l'absence de retour de chacun, il ne leur est pas possible d'œuvrer pour pouvoir avancer collectivement dans l'intérêt de l'école.

Mme LE GOFF indique que des parents n'ont pas trouvé d'oreille attentive à leurs remarques et doléances, et qu'ils ont finalement privilégié un autre chemin pour exprimer leurs inquiétudes pour l'école. Elle invite à redéfinir clairement le rôle et les missions de chacun.

M. CADO signale qu'il ne faut pas chercher à défendre systématiquement une institution parce qu'elle est intouchable. Il reconnaît ne pas rediriger les familles vers l'école ou les représentants des parents d'élèves car son rôle de maire est d'écouter.

Mme HUBERT souligne qu'il est important de rappeler que c'est l'école qui s'occupe des enfants, et qu'il est donc indispensable d'orienter les familles vers les enseignants. Dès lors que des familles estiment qu'elles ne se sentent pas écoutées ou entendues, les représentants des parents d'élèves doivent pouvoir prendre le relais, ce qui n'est pas le cas actuellement.

M. DAYOU, DDEN, se questionne sur la place de chacun concernant des éventuelles difficultés qui relèveraient de l'enseignement.

4) Sécurité : bilan de l'exercice incendie et du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

a. Bilan de l'exercice PPMS intrusion du 18 octobre 2021 :

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. Au signal des enseignants, les élèves du bâtiment du haut ont pris la fuite dans le pré pour aller se cacher dans les bois. Ceux du bâtiment du bas ont évacué par la porte de secours de la salle de sieste donnant sur la route départementale, pour rejoindre ensuite le pré.

Les points soulevés lors des précédents conseils d'école restent d'actualité :

- prévoir un système d'alarme spécifique au PPMS, comme il en existe pour l'exercice incendie. De plus, le signal d'alerte doit pouvoir avertir les deux bâtiments simultanément,
- Proposition d'installer des barres anti-panique sur les différentes portes de secours, notamment pour la porte du bâtiment du haut donnant sur le pré, et celle de la salle de sieste donnant sur la départementale,
- Proposition de l'installation d'un garde-corps sur le trottoir de la D49 au niveau de la salle de sieste maternelle pour sécuriser l'évacuation des élèves.

Conformément à la demande des représentants des parents d'élèves, une information a été envoyée aux familles le lendemain pour pouvoir échanger avec les enfants si le besoin s'en faisait ressentir (interrogations ou peurs liées à cet exercice).

b. Bilan de l'exercice incendie du lundi 28 février 2022 :

Les exercices des deux bâtiments se sont déroulés dans de bonnes conditions (évacuation en 1 minute et 30 secondes pour le bâtiment du haut, 1 minute et 15 secondes pour le bâtiment du bas).

Le directeur n'a pas réussi à désactiver le nouveau système d'alarme du bâtiment du bas, l'alarme s'est arrêtée automatiquement au bout de quelques minutes.

5) Mesure de carte scolaire pour la rentrée 2022

Dans le cadre de la préparation de la rentrée prochaine, la fermeture du 4^e poste monolingue est envisagée. Un point d'étape sera réalisé au cours du mois de juin et, en fonction de l'évolution des effectifs, Madame l'Inspectrice d'Académie procèdera à une nouvelle étude de la situation. Par ailleurs, toute décision est susceptible de modification à la rentrée scolaire, après recensement des élèves présents.

Le directeur informe qu'un message a été envoyé aux familles le 22 janvier 2022 afin de faire remonter les demandes d'inscription ou de radiation pour l'année scolaire prochaine.

A ce jour, 18 inscriptions ont été enregistrées concernant la filière monolingue, pour une seule radiation. L'effectif prévisionnel pour l'année 2022/2023 est donc, pour l'instant, de 77 élèves, c'est-à-dire identique à celui de l'année en-cours. Il est donc possible que cette fermeture de classe soit réévaluée par l'Inspectrice d'Académie si ces prévisions restent stables ou augmentent.

M. LE MOING précise que, dans ces conditions, il est prématuré de se projeter sur une organisation (effectifs globaux, répartitions des classes) pour la rentrée scolaire 2022/2023.

6) Questions diverses

◆ Questions à destination de la mairie :

Les représentants des parents d'élèves souhaitent faire un point concernant les différents éléments indiqués lors du précédent conseil d'école du 18 octobre 2021 (cf [Procès Verbal](#) pages 6 à 8).

✓ *Où en sont les réflexions pour sécuriser la cour ? (angle mort du gymnase et poteau lumineux de la cour du haut)*

Mme LE GOFF questionne sur la nécessité de sécuriser ces deux endroits. Elle indique qu'il est difficile de trouver une solution technique à ce problème et que la mairie considère que la surveillance de la cour doit justement se faire au niveau de cet angle mort. Elle interpelle également l'équipe pédagogique sur le nombre d'accidents déjà survenus au niveau du poteau d'éclairage.

Les représentants des parents rappellent que la mairie avait évoqué, lors du précédent conseil d'école, être consciente du problème de sécurisation lié au poteau d'éclairage et que l'installation d'un banc autour de ce poteau était une des pistes envisagées par la municipalité.

M. LE MOING explique que l'équipe pédagogique a choisi de définir le point de surveillance à côté du poteau d'éclairage pour avoir une vue d'ensemble sur les différents espaces de la cour de récréation.

M. KERHERVE rappelle que des plots sont installés au niveau de l'angle mort du gymnase, comme précisé dans le procès verbal du dernier conseil d'école (croquis p.5), mais qu'il s'agit d'une solution de « bricolage » qui avait vocation à être un aménagement provisoire. Il informe également que la surveillance d'une cour de récréation amène les enseignants à être mobiles pour pouvoir intervenir sur des situations.

M. MORGANT précise qu'il n'y a pas encore eu d'accident au niveau du poteau d'éclairage mais que cela pourrait arriver car certains enfants ont tendance à courir en regardant derrière eux. Par ailleurs, le positionnement actuel des surveillants de cour permet justement de porter une attention particulière à cet aspect sécuritaire.

✓ *Est-ce que le matériel informatique volé a été remplacé ? Et le matériel complémentaire prévu dans le cadre du plan de relance a-t-il été acheté ?*

Il avait été annoncé par la municipalité, lors du deuxième conseil d'école de l'année scolaire précédente (février 2021), le dépôt du dossier du plan numérique en mars 2021 (dans le cadre du plan de relance) afin d'équiper l'école de nouveaux matériels numériques.

Mme LE GOFF énumère les différentes phases du projet de ce plan de relance et informe que la mairie en est à la phase de devis. Des armoires sécurisées sont également prévues en dehors de ce budget.

✓ ***Où en est la réflexion de la mairie sur l'installation d'un système d'alarme ? Les barillets ont-ils été remplacés ?***

Lors du conseil d'école précédent, il avait été évoqué le vol de la clé du bâtiment du haut lors du dernier cambriolage en octobre 2021, l'urgence de remplacer les barillets des trois portes concernées et la nécessité de mieux sécuriser l'école.

Mme LE GOFF informe que l'équipement d'un système d'alarme des différents bâtiments scolaires a été voté au budget par la municipalité.

Les barillets ont été commandés mais leur livraison est retardée par les délais importants liés au contexte actuel.

✓ ***Au sujet du filtrage internet : la licence qui arrivait à échéance en décembre 2021 a-t-elle été renouvelée ?***

Mme LE GOFF indique que ce renouvellement fera parti des futurs achats numériques en lien avec le plan de relance.

Mme HUBERT s'insurge que l'école ne dispose plus de système de sécurisation pour les recherches internet des élèves depuis maintenant six mois, et que ce renouvellement n'ait pas été anticipé par la mairie.

L'équipe pédagogique rappelle que des discussions autour du renouvellement de ce filtrage ont débuté avec la municipalité en février 2021 et s'associe aux inquiétudes légitimes des représentants des parents d'élèves.

Mme LE GOFF justifie sa décision d'attendre de renouveler de la licence du système de filtrage par les aides générées dans le cadre du plan de relance. Elle en appelle à la tolérance de chacun car « il n'y a pas mort d'homme » et rappelle que les enfants n'ont pas forcément de contrôle parental dans leur recherche internet au sein de leur sphère familiale.

✓ ***Le personnel a-t-il des clés en nombre suffisant, il en manquait en début d'année scolaire ?***

M. CADO s'étonne que les représentants de parents d'élèves s'inquiètent des clés mises à disposition des enseignants.

M. LE MOING précise que le point sécuritaire soulevé par le manque de clés lors de l'exercice PPMS a été consigné dans le procès verbal du précédent conseil d'école.

Mme LE GOFF informe que, hormis pour le portail de l'école où un système d'ouverture par digicode doit être installé prochainement, les enseignants disposent chacun d'une clé pour accéder aux salles de classe dans lesquelles ils exercent.

L'équipe enseignante précise que des clés manquent également pour permettre aux enseignants du bâtiment du bas d'utiliser le photocopieur présent dans le bâtiment du haut.

Mme LE GOFF explique que, après avoir vérifié personnellement les ports réseaux, le photocopieur présent dans la nouvelle salle des maîtres est fonctionnel et qu'il n'y a pas lieu d'avoir accès au bâtiment du haut pour les enseignants ne travaillant pas dans ce bâtiment.

L'équipe enseignante précise que la connectique est indépendante de la configuration d'un réseau qui relève de l'intervention d'un professionnel. Dès lors, les principales fonctions du photocopieur utilisées par les enseignants (impressions depuis un PC ou numérisations) ne sont pour l'instant pas fonctionnelles.

✓ ***La mairie a-t-elle fait installer des barres anti-paniques sur les portes comme elle s'y était engagée lors du 1er conseil d'école ?***

M. LE MOING souligne que le procès verbal faisait plutôt état d'un engagement à « étudier la possibilité d'installer des barres anti-paniques sur les différentes portes de secours ».

Aucune réponse n'est apportée par la mairie.

✓ ***Quels travaux restent- ils à terminer à l'école ?***

Mme LE GOFF informe que les connexions internet sont désormais opérationnelles dans le bâtiment du bas depuis le début du mois de mars pour les deux classes maternelles, et depuis fin avril pour la nouvelle classe de CE2/CM1.

Mme LE GOFF répertorie les travaux à venir :

- Ravalement du bâtiment historique,
- mise en place de clôtures de sécurisation entre les deux niveaux de la cour,
- installation de bordures pour freiner l'arrivée des vélos des maternelles qui détériorent le bas des enduits du bâtiment,
- changement des descentes de gouttière jugées non conformes par la municipalité,
- peinture des bâtiments,
- installation d'un panneau au niveau de la place PMR.

L'équipe enseignante questionne la mairie concernant le projet d'aménagement de cour, lequel devait être présenté par la municipalité avant Noël 2021.

Mme LE GOFF précise que ce projet reste en cours d'élaboration en concertation avec l'équipe enseignante, et indique que des cages pour jeux de ballon ont été achetées, conformément aux attentes de l'école.

M. LE MOING questionne la mairie sur la conformité de ces buts car l'étiquetage spécifie « Bien fixer le but au sol. Réservé à un usage familial et privé ».

Mme LE GOFF explique que la commerciale a confirmé que ce matériel était conforme à un usage scolaire, et que la mairie n'a pas fixé les buts au sol pour répondre aux attentes des enseignants.

L'équipe enseignante reconnaît que les enfants utilisent ces cages avec entrain, mais que la dimension choisie par la mairie ne permet pas de les déplacer facilement, et ne correspond pas aux besoins exprimés à travers le projet avec le CAUE ([PV conseil d'école du 01/07/2021](#)) :

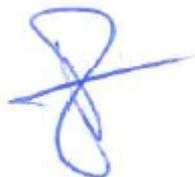
- *les buts pour les jeux de ballon sont amovibles afin de permettre à cet espace d'être multi-usage,*
- *les buts de foot peuvent prendre une forme singulière. En étant plus petits, ils conditionnent une pratique plus mesurée de la discipline.*

Le Président du conseil d'école lève la séance à 19h15.

Le secrétaire de séance

Mme BIDART Véronique

Signature :



Le président de séance

M. LE MOING Vincent

Signature :

